



Une convention vient d'être signée, dans les locaux de la maison de retraite, entre l'Ehpad Saint-Jacques de **Verdun-sur-Garonne** et le diocèse de Montauban, afin d'officialiser et d'encadrer l'intervention de l'équipe de laïcs du service évangélique des malades. Cette convention a été signée par Monique Darios, directrice de l'établissement; le diacre Hervé Rols, référent diocésain des aumôneries des malades, et le père Cyrille Romuald Konguendué, administrateur de la paroisse de Verdun-sur-Garonne, en présence de Joëlle Giordana et Michel Pezet. Elle donne un cadre à ce service d'aumônerie catholique, d'écoute et d'accompagnement dont le référent est le diacre Robert Gimenez.

Une charte déterminait les obligations des personnes habilitées à intervenir dans le cadre la réglementation de la maison de retraite (confidentialité, respect de la déontologie de la structure de soins...) et dans le respect des libertés de chacun sans prosélytisme. «C'est un devoir de l'Etat de permettre à chacun de rester fidèle à sa foi dans le cadre de la laïcité», a rappelé le diacre Hervé Rol.

Contact : paroisse de Verdun,
tél. 05 63 02 53 29.

La Dépêche du Midi